



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

10 février 2022

DATE D’AFFICHAGE

10 février 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 23

OBJET

**Demande de subventions
Contrats culturels
de territoire et aide à
l’investissement culturel 2022**

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-deux, le 16 février à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Salle Jules Menet, étant donné la crise sanitaire actuelle, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AVEZEDO, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Étaient absents excusés :

Hervé FRANEL
Alexa PELAGE
Marie-Solange GRILLOT
Stéphanie MARTINS VIANA
Julien CAYZAC
Maria PIRKA
Philippe VAN ROSSOMME
Rodolphe WELSCH

Donne pouvoir à :

Ariel SHEPS
Stéphane RAYNAL
Jacqueline GALEAZZI
Claire HERLIN
Sylvain PASTORELLO
Guy-Charles HUMBERT
Mariannick MORVAN
Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX

Était (ent) absent (es) : Laurent PERTHUIS, Laure CHENU, Ghislaine LESAGE, Léa PHALLIPOUX

DELIBERATION

**DEMANDE DE SUBVENTIONS
CONTRATS CULTURELS DE TERRITOIRE ET AIDE A
L’INVESTISSEMENT CULTUREL 2022**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT les appels à projets du Département,

CONSIDERANT l’avis de la Commission culturelle du 20 janvier 2022,

CONSIDERANT l’avis de la Commission des finances du 7 février 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE A L’UNANIMITE

SOLLICITE les subventions auprès du Conseil Départemental correspondantes à des programmes d’action de développement culture et des projets d’investissement culturel,

AUTORISE le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme



Le Maire.
Mariannick MORVAN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DEMANDE DE SUBVENTIONS CONTRATS CULTURELS DE TERRITOIRE ET AIDE A L'INVESTISSEMENT CULTUREL 2022

.....
Date de décision: 16/02/2022

Date de réception de l'accusé 24/02/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 014_2022

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20220216-014_2022-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .9

Domaines de competences par themes

Culture

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 14 SUBVENTION CONTRAT CULTUREL 2022.pdf (99_DE-091-219102324-20220216-014_2022-DE-1-1_1.pdf)